

## Procès-verbal du conseil de l'UFR SVTE du 18 janvier 2019 à 12 h 00

Salle Wangari Maathä

**Etaient présents :**

### **Collège A**

- *Présents ou représentés :*

M. CHERKAOUI-MALKI, M. FAIVRE, Mme LE BON (procuration à Mme LELOUP), Mme LEBORGNE-CASTEL, Mme LELOUP, M. NARCE (procuration à M. WENDEHENNE), Mme VENNIN (présente à partir de 12h35), M. WENDEHENNE

- *Absents :*

M. DEMARQUOY, M. FARA

### **Collège B**

- *Présents ou représentés :*

Mme ABED-VIEILLARD, M. MANIERE, M. MOREAU (présent jusqu'à 12h55 puis procuration à Mme VERNOUD), Mme OLIVE, M. PELLENARD, M. POINSSOT, M. RIALLAND, Mme ROSNOBLET, Mme TROMPIER, Mme VERNOUD.

### **Collège des personnels BIATSS**

- *Présents ou représentés :*

M. DER, Mme EVROT-CARRICAN, Mme GAETAN

- *Absents :*

Mme BELLENGER, M. ROLLIN

### **Collège des usagers**

- *Présents ou représentés :*

Mme BOUDIER, Mme BOUSHIQ (procuration à Mme BOUDIER), Mme FARGE, Mme FLEURY (suppléante), Mme KAISER, M. MICONNET, M. MUSCAT, M. RIOLET



## ✓ Informations du Directeur d'UFR

### – Compte rendu de la commission du personnel du 17-01-19

La commission du personnel a examiné et classé les candidatures de personnels ITRF à un changement de corps. Les dossiers ont été transmis à l'université, nous sommes en attente des avis de la CPE.

## ✓ Questions statutaires

### – Élection des Directeurs-adjoints de l'UFR SVTE

M. FAIVRE rappelle que les directeurs-adjoints de l'UFR sont élus sur proposition du Directeur d'UFR, au scrutin pluri nominal, par vote à bulletins secrets. Il propose au conseil la désignation de M. David WENDEHENNE et de M. Pierre PELLENARD et les invite à présenter leurs motivations pour cette fonction.

M. WENDEHENNE précise avoir réfléchi et consulté plusieurs collègues dont Michel NARCE avant d'accepter la proposition de Bruno FAIVRE. Membre du conseil d'UFR et responsable de la commission recherche depuis deux ans après en avoir été membre, il cerne bien les enjeux et l'importance des chantiers en cours : campagne d'emplois, relations avec les laboratoires, lien recherche/enseignement, concertation avec l'université. La commission de la recherche doit jouer un rôle important sur tous ces sujets.

Par ailleurs, il entretient de très bonnes relations avec Bruno FAIVRE et partage ses orientations.

Il est prêt à s'impliquer sur d'autres chantiers qui concernent l'UFR, comme les masters qui doivent évoluer par rapport au nouvel arrêté licence et aux projets d'Ecoles Universitaires de Recherche. Il devra y avoir une continuité licence/master donc un travail sera à faire sur ceux-ci en lien avec la recherche. Il faudra être très vigilant par rapport à la future licence de santé car l'aspect « santé » serait déconnecté de la biologie, ce qui est inquiétant. En effet, les lycéens intéressés par la recherche en santé risquent de ne pas s'orienter vers la biologie si les sites d'orientation envisagés par le ministère n'évoluent pas. Ceci risque de priver l'UFR d'étudiants intéressés par les métiers de la santé autres que la médecine praticienne. Il faudra donc dialoguer et être vigilants.

Sur la campagne d'emplois, la réflexion devra se faire en lien avec la commission de l'enseignement. Il sera important de réussir à dégeler les postes BIATSS en développant des arguments auprès de l'uB. Pour cela, il faudra travailler en amont de la réunion de DOM avec les directeurs de laboratoires.

Le Directeur d'UFR remercie M.WENDEHENNE et donne la parole à M. PELLENARD.

M. PELLENARD rappelle qu'il était déjà directeur-adjoint de l'UFR avec Michel NARCE. Il est en accord avec le projet de Bruno FAIVRE et a accepté de poursuivre sa fonction, avec la volonté forte de s'impliquer dans les missions classiques (emplois, RH, moyens) et également dans les dossiers critiques liés à la pédagogie. Il sera axé sur ce domaine de la pédagogie et M.WENDEHENNE sur les questions relatives à la recherche. Il coordonnera la réflexion autour de la pédagogie, mission complexe qui nécessitera l'implication de plusieurs personnes, en s'appuyant sur le (la) responsable de la commission de l'enseignement, le (la) responsable du numérique, les responsables de départements, de filières et les directeurs d'études.

Les prochains axes de réflexion porteront sur l'intégration des lycéens dans le supérieur et la mise en œuvre de l'arrêté licence qui influera sur la prochaine offre, la formation tout au long de la vie, les relations avec le monde professionnel. Il y a un grand nombre de chantiers, M. PELLENARD essaiera d'être très présent, à l'UFR ainsi qu'à la commission pédagogique de l'uB.

Il rappelle qu'il a été élu à la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et qu'il siège actuellement au CAC de la COMUE, où il sera le relai pour l'UFR.

Le Directeur d'UFR remercie M. PELLENARD. Il souhaite mettre en place une équipe de direction soudée, qui travaille en lien avec les différents responsables de commissions pour structurer le travail collectif.

Un vote à bulletins secrets est organisé :

➤ 29 pour, 2 blancs

– **Élection du (de la) responsable de la commission de l'enseignement, de l'aide à la réussite et de l'insertion professionnelle**

Le Directeur d'UFR annonce avoir reçu deux candidatures, celles de Corinne LELOUP et de Mickaël RIALLAND, qui sont invités à présenter leurs motivations.

Mme LELOUP évoque son implication croissante dans la mise en place du numérique. Elle a pris conscience de son énorme impact en travaillant avec le vice-président en charge du numérique et la Passerelle. Elle est également impliquée depuis trois ans dans des projets UNISCIEL, qu'utilisent environ 40 universités. Il y a eu deux appels d'offre lancés par cette structure à l'échelle nationale.

Au-delà du numérique, elle a la volonté de voir aboutir les grands chantiers qui s'annoncent, pour améliorer la réussite des étudiants et leur insertion dans le monde professionnel. Il faudra revoir en profondeur l'organisation et le contenu de nos enseignements, tâche très complexe, et s'ouvrir sur l'extérieur. On va devoir travailler par blocs de compétences, pour cela on pourra s'appuyer sur les expériences de ce type déjà engagées ailleurs. Cela peut inclure la proposition de filières d'excellence. Il faut aller vers des licences plus professionnalisantes et développer beaucoup plus la formation continue, sous forme de e-learning par exemple. Pour cela, il faut échanger davantage avec le tissu économique, ce qui va nécessiter d'identifier les expertises et les compétences de l'UFR. Il faudra travailler en lien avec les axes de recherche de l'uB et les dispositifs de la COMUE (ISITE, appels à projets). La réflexion devra être menée avec l'aide de la commission de la recherche et privilégier une démarche de terrain.

Mme LELOUP a rencontré les interlocuteurs du PIA 3 et de RITM : les prochains appels à projets pourront prévoir des dispositifs pour que les enseignants-chercheurs s'immergent dans les entreprises, via des Congés pour Recherche et Conversion Thématique.

Il faut définir nos propres besoins de formation en lien avec le CIPE et réfléchir sur les recrutements, les équipements, les locaux, les emplois du temps. Elle souhaite beaucoup plus de mutualisations, moins de cloisonnement, davantage de travail en équipe transdisciplinaire pour ne pas seulement maintenir les enseignements existants. Tout cela restera dépendant de la motivation de tous, il faudra être prêt à travailler ensemble, dans l'intérêt des étudiants.

Mme LELOUP conclut en précisant qu'elle est élue à la commission de la recherche, au CAC et à la section disciplinaire de l'uB.

Le Directeur d'UFR remercie Mme LELOUP et donne la parole à M. RIALLAND.

M. RIALLAND explique que la pédagogie l'intéresse, il souhaite que les étudiants puissent trouver leur place dans la société et voit cette fonction comme un rôle d'accompagnement pour eux.

Les contours du quotidien sont en train de changer. L'arrêté Licence peut engendrer une certaine appréhension, il sera difficile à mettre en place et ne pourra pas aboutir sans l'adhésion du personnel. Il faudra changer nos habitudes pour s'adapter à cette nouvelle vision de la pédagogie, impliquer plus précocement les acteurs de la recherche ainsi que les personnes BIATSS. Il y a beaucoup de travail à faire sur les blocs de compétences, le challenge est d'amener les étudiants vers la réussite à coût constant.

Cette réforme de la licence change le rapport vis-à-vis du master, il faudra travailler beaucoup à l'articulation entre les deux cycles.

Il souhaite un cadencement régulier des réunions sur des thèmes récurrents (appels à projets, campagnes d'emplois, ...) et perçoit positivement des réunions communes entre la commission de l'enseignement et celle de la recherche. IL faudra mettre en place des indicateurs permettant d'évaluer les besoins de recrutement des enseignants-chercheurs ou des personnels BIATSS.

Il est essentiel de mettre en place très vite une assemblée générale pour expliquer aux enseignants-chercheurs les contours de la réforme et de resoumettre le projet en AG lorsqu'il sera abouti. Il est nécessaire de programmer des réunions régulières de point d'étape.

Concernant le numérique, l'enjeu est essentiel à la fois pour le présentiel et pour les actions à distance, mais aussi pour les relations avec le monde économique et le développement de la formation continue. On pourra étudier la mise en place de contrats d'apprentissage.

Enfin, M. RIALLAND souligne le rôle important du directeur d'études.

Le Directeur d'UFR remercie M. RIALLAND et un vote à bulletins secrets est organisé :

- Candidature de Corinne LELOUP : 11 voix
- Candidature de Mickael RIALLAND : 21 voix

Mickael RIALLAND est élu au 1<sup>er</sup> tour de scrutin, à la majorité absolue.

#### – **Élection d'un étudiant au Bureau de l'UFR**

- M.FAIVRE invite Vincent MICONNET, seul candidat, à présenter sa candidature.

M. MICONNET se présente comme un étudiant engagé : impliqué à la Corpo Bio, élu à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), il a une vision globale du fonctionnement de l'université et s'est spécialisé sur les questions « élections » et « directeurs d'études ». Egalement engagé à la Fédération Nationale des Etudiants en sciences exactes, naturelles et techniques (FNEB) qui regroupe beaucoup d'étudiants, il pense pouvoir apporter une vision assez globale sur différents sujets et apporter un éclairage sur les problématiques des différentes universités. Etre élu au bureau de l'UFR lui permettra de faire le lien entre les étudiants et le conseil.

Le Directeur d'UFR remercie M. MICONNET et un vote à bulletins secrets est organisé :

➤ Unanimité (32 pour)

M. FAIVRE annonce qu'un message sera adressé rapidement à la communauté pour l'informer de l'organigramme.

✓ **Questions diverses**

Suite à une question de Mme GAETAN,

- **communication du nom du responsable du département licence élu par le conseil de ce département :**
  - M. Mustapha CHERKAOUI MALKI, réélu
  
- **Communication du nom du responsable de la L3 Biologie, élu par le conseil du département licence :**
  - M. Stéphane GARNIER

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h05.

Le Directeur de l'UFR

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Faivre', with a long horizontal stroke extending to the right.

Bruno FAIVRE